

POLITIQUE

Le nombre de rentiers AVS a continué sa progression en 2025

ASSURANCE. Au total, 2,64 millions de rentes de vieillesse ont été versées, 1,6% de plus que l'année précédente. Par ailleurs, la part de rentes AI dans la population est elle aussi en hausse.

Le nombre de bénéficiaires de rentes AVS a de nouveau augmenté l'année dernière. Au total, 2,64 millions de rentes de vieillesse ont été versées, soit 1,6% de plus que l'année précédente. Parallèlement, 472.000 personnes ont perçu des prestations de l'assurance invalidité (AI), a annoncé mardi l'Office fédéral des assurances sociales (Ofas). Déjà en 2024, le nombre de bénéficiaires de rentes de vieillesse avait augmenté d'environ 1,8%, soit un peu plus de 44.000 personnes. Cette année, la hausse a été moins importante, avec 40.400 personnes supplémentaires. Au total, l'AVS versait environ 2,91 millions de rentes à la fin de 2025, dont 229.600 rentes de survivants, à savoir des rentes de veuve, de veuf et d'orphelin. Le nombre de bénéficiaires de rentes de vieillesse a plus que doublé depuis 2001, indique l'Ofas. Les principales

raisons de cette évolution résident dans la structure démographique, en particulier dans l'allongement de l'espérance de vie. Environ un tiers des rentes a été versé à des personnes domiciliées à l'étranger, en particulier à des ressortissants étrangers qui ne vivent plus en Suisse. Depuis 2001, le nombre de ces bénéficiaires a aussi plus que doublé. Sur les 817.000 rentes de vieillesse versées à l'étranger, environ 83% ont été versées à des personnes résidant dans les pays voisins de la Suisse ainsi qu'en Espagne et au Portugal. Les bénéficiaires sont, outre d'anciens frontaliers, des personnes ayant regagné leur pays d'origine ou des Suisses vivant à l'étranger. Sur le plan financier, l'AVS a de nouveau clôturé l'année dernière sur un résultat positif. Les recettes ont dépassé les dépenses de 1,8 milliard

de francs. En tenant compte des revenus du capital, le résultat d'exploitation s'est élevé à 4,4 milliards de francs. En 2024, l'AVS avait dégagé un résultat d'exploitation positif de 5,6 milliards. Sans tenir compte du résultat des placements, le résultat a donc été positif pour la cinquième année consécutive. Fin 2025, le capital total de l'AVS s'élevait à 60,4 milliards de francs. Selon les statistiques, les assurés ont versé des cotisations à hauteur de 39,3 milliards de francs. La Confédération, deuxième source de financement, a apporté 10,8 milliards de francs, et le pourcent de TVA en faveur de l'AVS a contribué à hauteur de 4,7 milliards de francs.

Les dépenses liées aux prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI ont augmenté de 4,7%, pour atteindre 6,2 milliards de francs.

En décembre 2025, 260.600 personnes percevaient une rente AI. A cela s'ajoutaient 69.600 rentes pour les enfants de bénéficiaires adultes de l'AI. L'année précédente, ce chiffre s'élevait à 254.200 personnes. Parmi ces rentes AI, 26.700 ont été versées à des personnes résidant à l'étranger. De 2005 à 2025, la part des bénéficiaires de rentes AI au sein de la population assurée est passée de 5,28% à 4,17%. Le nombre de nouvelles demandes continue d'augmenter. En 2014, on en comptait 47.300, contre 70.700 en 2025. Selon le rapport annuel sur les statistiques de l'AI, des décisions politiques et des ajustements dans la jurisprudence ont joué un rôle.

La plupart des rentes AI, quatre sur cinq, ont été octroyées pour cause de maladie (53% étaient d'origine psychique). Par ailleurs, 12% des rentes ont été versées en raison d'une infirmité congénitale et 5% en raison des séquelles d'un accident. Contrairement à l'AVS, l'AI a clôturé sur un résultat financier négatif. Les recettes de 10,59 milliards de francs ont été contrebalancées par des dépenses de 10,80 milliards. Les versements de rentes ont représenté la plus grande part des dépenses (environ 6 milliards). A cela s'ajoutent les contributions pour les mesures médicales (1 milliard de francs), la remise de moyens auxiliaires (254 millions) ainsi que les mesures de réadaptation professionnelle (979 millions). Avec 6,39 milliards de francs, les assurés ont apporté la plus grande partie des recettes. La contribution fédérale s'est élevée à 4,20 milliards.

Enfin, les dépenses liées aux prestations complémentaires (PC) à l'AVS et à l'AI ont augmenté de 4,7% l'an dernier, pour atteindre 6,2 milliards de francs. La part de la Confédération dans ces coûts s'élevait à environ 34%, le reste étant pris en charge par les cantons. En décembre 2025, 231.900 personnes ont perçu des PC à l'assurance vieillesse. Cela représente 6000 personnes, soit 2,6% de plus qu'à la fin de 2024. La part des personnes bénéficiant d'une rente de vieillesse et dépendant des PC a légèrement augmenté de 0,1 point de pourcentage pour s'établir à 12,3%. Au total, 126.100 personnes ont perçu des PC dans le cadre de l'AI. Cela représente 4300 personnes, soit 3,5% de plus que l'année précédente. La part des bénéficiaires de rente AI percevant des PC a augmenté de 0,6 point de pourcentage pour atteindre 49,8%. (ats)

Publireportage

AVIATION D’AFFAIRES

LE MARCHÉ DES JETS D’AFFAIRES RÉSISTE AUX TURBULENCES

Porté par une demande soutenue mais freiné par des contraintes persistantes de chaînes de production, le marché des jets d'affaires évolue sous tension. Entre délais de livraison prolongés, essor du marché de seconde main et arrivée d'une nouvelle génération d'acheteurs, ses équilibres sont en train de se redéfinir.

À propos

Simply Jet SA est un prestataire global de services dans le domaine de l'aviation d'affaires, dont le siège social se trouve à Lausanne, en Suisse. La société dispose également de bureaux commerciaux à Zurich, Londres et Paris, et emploie des équipes informatiques et marketing en Inde. Simply Jet s'est rapidement imposé comme un acteur de premier plan dans l'aviation d'affaires en Europe, proposant des vols à la demande en jet et en hélicoptère, le programme Nova Jet Card, des vols de groupes, la vente/achat d'avions, ainsi que des services d'agent de vente central. La société a été fondée avec pour mission d'allier expertise en aviation d'affaires et excellence en matière d'hospitalité, afin d'offrir des vols fiables et personnalisés vers des destinations partout dans le monde. Dirigée par des diplômés de l'Ecole Hôtelière de Lausanne, la société apporte une touche humaine à l'aviation privée, où chaque voyage est conçu avec soin, confiance et un engagement sincère envers le service.



Information sur simply-jet.ch
Contact : team@simply-jet.ch
+41 414 104 414

Dans un environnement marqué par l'incertitude macroéconomique, les instabilités géopolitiques et la hausse persistante des prix du carburant, le marché de l'achat/vente de jets d'affaires affiche une résilience remarquable.

À l'échelle mondiale, ce secteur représentait plus de 13 milliards de dollars en 2024, avec une croissance estimée à 9,8% en 2025. Une dynamique portée notamment par une demande soutenue, malgré un contexte marqué par de fortes restrictions.

Les principaux constructeurs (Bombardier, Embraer, Gulfstream, Pilatus ou encore Textron) en témoignent. Leurs carnets de commandes ont progressé de plus de 10% au dernier trimestre 2025 sur un an, atteignant une valeur cumulée supérieure à 50 milliards de dollars. Cette dynamique se heurte toutefois à plusieurs facteurs limitants. Les chaînes d'approvisionnement fragilisées et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée continuent d'allonger les délais de livraison, désormais compris entre 18 et 24 mois au minimum. A cela s'ajoute une caractéristique propre au secteur : la complexité des appareils produits rend les ajustements de capacité industrielle particulièrement lents. Plusieurs années sont ainsi nécessaires aux constructeurs pour adapter leurs lignes de production à une demande en forte évolution.

Dans ce contexte, le marché des jets d'affaires de seconde main s'impose comme une alternative stratégique. En forte progression, avec près de 15% de croissance en 2025, il bénéficie d'un report de la demande. Les appareils légers, tels que l'Embraer Phenom 300 ou le Cessna Citation M2, figurent parmi les plus recherchés. En moyenne, un jet d'affaires reste aujourd'hui environ 6,4 mois sur le marché avant d'être vendu.



Le marché américain, qui concentre près de 65% des transactions sur le segment de l'occasion, a néanmoins connu des perturbations récentes. L'introduction de droits de douane sur les aéronefs étrangers a contraint les acheteurs américains à privilégier des constructeurs domestiques tels que Boeing, Cessna, Cirrus ou Gulfstream. Cette situation a temporairement contraint de suspendre ses livraisons vers les États-Unis avant un assouplissement des conditions commerciales.

Dans un contexte où les facteurs géopolitiques prennent une place croissante dans les dynamiques du secteur, certaines sanctions internationales visant des ressortissants russes ont également conduit à la saisie de plusieurs appareils, illustrant l'influence désormais plus large des considérations politiques et réglementaires sur le marché de l'aviation d'affaires.

Parallèlement, le profil des acquéreurs évolue sensiblement. Portée par l'essor des secteurs technologiques, de l'intelligence artificielle et de la finance, la part des acheteurs de moins de 45 ans a doublé en une décennie, passant de 15% à 30%. Une transformation qui influence à la fois les critères d'acquisition et les usages.

Ces tendances se reflètent également sur le marché européen. Basée à Lausanne, Simply Jet observe une demande soutenue, notamment sur le segment des avions légers et intermédiaires. La société a d'ailleurs annoncé la vente de deux appareils au premier trimestre 2026, confirmant la solidité de la demande.

Selon son CEO, Yann-Guillaume Jaccard, le contexte actuel appelle toutefois à une lecture nuancée. « Nous constatons un attentisme chez certains clients, lié à l'instabilité actuelle au Moyen-Orient et



- Lancement : 26 avril 2016
- Nombre de collaborateurs.rices: 50+
- Chiffre d'affaires en 2025 : CHF 40 millions
- Taux de croissance annuel moyen : 40%
- Nombre de vols organisés en 2025 : 2'000+ vols
- Nombre d'aéroports uniques desservies en 2025 : 450+ aéroports

à l'environnement économique global. Mais il s'agit davantage de reports que d'annulations. Les fondamentaux du marché restent solides. »

Dans ce contexte, la capacité d'accompagnement devient un facteur différenciant. L'accès aux opportunités hors marché, la compréhension fine des cycles et la gestion des exigences réglementaires constituent désormais des éléments clés dans les processus d'acquisition et de cession.

À moyen terme, les perspectives demeurent robustes. Les experts anticipent plus de 11'000 transactions à l'échelle mondiale sur les cinq prochaines années, pour une valeur cumulée dépassant les 70 milliards de dollars.

Un volume qui confirme l'ancrage durable de l'aviation d'affaires comme outil stratégique de mobilité et comme un segment d'investissement à part entière.